

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

2 & 3 NOVEMBRE RENNES | PARC EXPO

QUEL STATUT JURIDIQUE CHOISIR POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Juridique · Patrimoine · Fiscal · Social · Chiffres

Un atelier à trois voix pour éclairer vos choix

AVANT DE CHOISIR : 6 QUESTIONS

INTRODUCTION

Le statut découle du projet, jamais l'inverse

Seul ou à plusieurs ?

Associés aujourd'hui… ou demain : investisseurs, salariés.

Quel chiffre d'affaires ?

Niveau de CA et de marge, frais réels à déduire.

Quel financement ?

Investissements, emprunt, apports, levée de fonds.

Quel patrimoine protéger ?

Logement, épargne, conjoint, cautions à donner.

Quelle protection sociale ?

Maladie, retraite, prévoyance, chômage.

Comment se rémunérer ?

Revenu régulier, dividendes ou réinvestissement.

Pas de bon statut dans l'absolu : seulement un statut adapté à votre projet… et il peut évoluer.

LE PANORAMA DES STATUTS

INTRODUCTION

Deux familles : vous êtes l'entreprise, ou vous dirigez une société

ENTREPRISE INDIVIDUELLE (EI)

MICRO-ENTREPRISE

- Une EI au régime fiscal et social simplifié
- Calcul sur le CA encaissé

EI AU RÉEL

- Imposition sur le bénéfice réel
- Option possible pour l'IS

SOCIÉTÉ

SEUL

- EURL : SARL à associé unique
- SASU : SAS à associé unique

À PLUSIEURS

- SARL : de 2 à 100 associés
- SAS : 2 associés ou plus

01

SEUL OU À PLUSIEURS ?

Entreprise individuelle ou société, et laquelle ? · 8 minutes

ÉTAPE 1

EI OU SOCIÉTÉ ?

ÉTAPE 1

Deux logiques : vous êtes l'entreprise… ou vous la dirigez

ENTREPRISE INDIVIDUELLE

- ✓ Création rapide, quasi gratuite
- ✓ Formalisme allégé, surtout en micro
- ✓ Patrimoine personnel protégé par défaut
- − Pas d'associé, pas d'investisseur
- − Revente : céder un fonds, pas des titres
- − Crédibilité parfois moindre en banque

SOCIÉTÉ

- ✓ Une personne morale, un patrimoine propre
- ✓ Accueillir des associés, lever des fonds
- ✓ Céder ou transmettre des titres
- ✓ Régime fiscal et social au choix
- − Coûts de création et de suivi
- − Formalisme : décisions, comptes, greffe
- − L'argent de la société n'est pas le vôtre

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ÉTAPE 1

Depuis le 15 mai 2022 : un statut unique et deux patrimoines séparés

PATRIMOINE PROFESSIONNEL

Biens utiles à l'activité : matériel, fonds, créances, compte pro

Gage des créanciers professionnels

PATRIMOINE PERSONNEL

Logement, épargne, biens privés

À l'abri des créanciers professionnels

Séparation automatique, sans formalité

LES LIMITES À CONNAÎTRE

- **Renonciation :** un créancier, souvent la banque, peut obtenir l'accès à vos biens personnels par un acte spécifique.
- **Cautions personnelles :** la séparation ne couvre pas les engagements que vous signez à titre personnel.
- **Fraude ou manquements graves :** aux obligations fiscales et sociales : le patrimoine personnel redevient saisissable.
- **Pas d'associé possible :** s'associer suppose de passer en société.

SARL OU SAS ?

ÉTAPE 1

Même socle (responsabilité limitée, capital dès 1 €), deux philosophies

	SARL / EURL	SAS / SASU
Associés	1 (EURL) à 100	1 (SASU), sans maximum
Capital	Libre (≥ 20 % libéré au départ)	Libre (≥ 50 % libéré au départ)
Dirigeant	Gérant : personne physique	Président : personne physique ou morale
Fonctionnement	Encadré par la loi : sécurisant	Statuts sur-mesure : souple, exigeant
Entrée d'un tiers	Agrément obligatoire	Libre, sauf clauses (agrément…)
Droits de cession	3 % après abattement	0,1 %
Statut du dirigeant	Gérant majoritaire : TNS	Président : assimilé salarié

Le solde du capital est appelé dans les 5 ans. Le statut social du dirigeant est détaillé à l'étape 3.

RESPONSABILITÉ ET ÉVOLUTION

ÉTAPE 1

Responsabilité limitée, avec des exceptions ; un statut n'est pas figé

RESPONSABILITÉ LIMITÉE, MAIS…

Cautions personnelles : données à la banque ou au bailleur.

Faute de gestion : responsabilité civile, insuffisance d'actif en cas de liquidation.

Responsabilité pénale : abus de biens sociaux, travail dissimulé.

Actes avant immatriculation : à faire reprendre par la société.

UN CHOIX RÉVERSIBLE

1. **Démarrer en micro**
 Tester le marché à moindre coût
2. **Passer au réel**
 Quand les charges ou le CA augmentent
3. **Créer une société**
 Apport ou cession du fonds
4. **Transformer**
 SARL ⇄ SAS selon les associés

02

ORGANISER ET PROTÉGER

Statuts, pacte, famille, patrimoine · 9 minutes

ÉTAPE 2

LES STATUTS

ÉTAPE 2

Publics et déposés au greffe : la règle du jeu de votre société

Objet social et siège

Assez large pour vos activités futures

Capital et apports

Montant, répartition, apports en nature

Pouvoirs du dirigeant

Nomination, révocation, limites

Règles de décision

Majorités, décisions réservées

Transfert des titres

Agrément, préemption, inaliénabilité

Sortie d'un associé

Décès, divorce, exclusion, départ

Statuts types téléchargés : ils prévoient rarement décès, divorce ou mésentente. Ce qu'ils ne disent pas se règle dans le pacte.

LE PACTE D'ASSOCIÉS

ÉTAPE 2

Confidentiel, il organise ce que les statuts ne disent pas

GOUVERNANCE

Décisions stratégiques soumises à accord

ENTRÉE, SORTIE

Préemption, sortie conjointe ou forcée

DÉPART

Good / bad leaver, prix de rachat

ENGAGEMENTS

Exclusivité, non-concurrence

BLOCAGES

Médiation, rachat entre associés

INVESTISSEURS

Anti-dilution, liquidité

BON À SAVOIR

Un contrat : sa violation se règle surtout en dommages-intérêts. Doublez les clauses clés dans les statuts.

En la forme authentique : date certaine, force probante, original conservé.

À articuler avec votre régime matrimonial et votre succession.

50/50 sans pacte = risque de blocage. Décidez dès le départ comment trancher un désaccord.

ENTREPRENDRE EN COUPLE

ÉTAPE 2

Régime matrimonial, cautions, conjoint : à régler avant de signer

RÉGIME MATRIMONIAL

En communauté, les parts achetées avec des fonds communs sont communes. Informé de l'apport, le conjoint peut revendiquer la qualité d'associé (SARL, société civile ; pas en SAS).

À régler avant l'apport

CAUTIONS

Marié(e) sous la communauté, une caution donnée seule n'engage que vos biens propres et vos revenus, sauf accord exprès du conjoint.

Accord du conjoint décisif

CONJOINT QUI TRAVAILLE

Choix d'un statut obligatoire : conjoint collaborateur (5 ans maximum), salarié ou associé. Concerne aussi le partenaire de PACS.

Sinon : réputé salarié

Le bon réflexe : faire le point sur régime matrimonial, testament et assurance décès au moment de créer.

LOCAUX, APPORTS, TRANSMISSION

ÉTAPE 2

Organiser l'immobilier et les biens apportés, préparer la suite

LES MURS EN SCI

Garder l'immobilier hors de la société d'exploitation et le lui louer : risques séparés, revenu complémentaire, transmission facilitée.

LES APPORTS EN NATURE

Fonds, matériel, immeuble, marque… sont évalués, en principe par un commissaire aux apports. Apport d'un immeuble = acte authentique.

LE SIÈGE ET LE BAIL

Domiciliation possible chez soi (5 ans maximum si le bail ou la copropriété l'interdit). Bail commercial : durée, destination, garanties.

ANTICIPER LA SUITE

Prévoir dans les statuts et le pacte le sort des titres en cas de décès, de divorce ou de départ ; à terme : donation, pacte Dutreil, cession.

03

IMPÔTS ET PROTECTION SOCIALE

Ce que chaque statut coûte et rapporte · 9 minutes

ÉTAPE 3

LA MICRO-ENTREPRISE EN 2026

ÉTAPE 3

Cotisations et impôt calculés sur le chiffre d'affaires encaissé

203 100 €

Plafond de CA : vente et hébergement

83 600 €

Plafond de CA : services et libéral

Plafonds 2026-2028

Activité	Cotisations	Abattement fiscal	Versement libératoire
Vente, hébergement	12,3 %	71 %	1 %
Services (BIC)	21,2 %	50 %	1,7 %
Libéral (BNC)	25,6 %	34 %	2,2 %
Libéral Cipav	23,2 %	34 %	2,2 %

Franchise de TVA, seuils distincts : 85 000 € (vente) et 37 500 € (services).

Aucune charge réelle déductible : avec beaucoup de frais, le régime réel peut être plus avantageux.

IMPÔT SUR LE REVENU OU IS ?

ÉTAPE 3

Qui paie l'impôt sur le bénéfice : vous, ou votre société ?

IMPÔT SUR LE REVENU

EI, EURL par défaut · option temporaire en SARL / SAS

Bénéfice de l'entreprise

↓

Votre foyer fiscal : barème de 0 à 45 %

Imposé, même s'il reste dans l'entreprise

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SAS, SASU, SARL par défaut · option pour l'EI et l'EURL

Bénéfice de la société

↓

IS : 15 % jusqu'à 42 500 € · 25 % au-delà

↓

En réserve : investir, rembourser

Dividendes : flat tax 31,4 %

Votre rémunération est déduite du bénéfice avant IS

Repère : l'IS devient pertinent quand une partie du bénéfice peut rester dans l'entreprise.

SALAIRE OU DIVIDENDES ?

ÉTAPE 3

En société à l'IS, deux façons de vous verser le fruit de votre travail

RÉMUNÉRATION

- Déductible : elle réduit l'IS
- Ouvre des droits : retraite, prévoyance
- Imposée à l'IR (abattement de 10 % ou frais réels)
- Régulière et prévisible
- Mais supporte les cotisations sociales

31,4 %
flat tax

sur les dividendes en 2026 (30 % en 2025) : 12,8 % d'impôt + 18,6 % de prélèvements sociaux

DIVIDENDES

- Versés après IS et approbation des comptes
- Aucun droit à la retraite
- Option possible pour le barème (abattement de 40 %)
- SARL / EURL, gérant majoritaire : cotisations au-dessus de 10 % du capital

Le bon dosage se simule chaque année : revenu nécessaire, retraite, trésorerie de la société.

04

CHIFFRER SON PROJET

Prévisionnel, coûts, aides · 6 minutes

ÉTAPE 4

LE PRÉVISIONNEL, VOTRE BOUSSOLE

ÉTAPE 4

Avant le statut : les chiffres. Ils servent aussi à comparer les options

1. **Plan de financement initial**

 Besoins (investissements, BFR, trésorerie) et ressources (apports, prêts, aides)

2. **Compte de résultat sur 3 ans**

 CA prudent, charges, rémunération, impôts et cotisations

3. **Plan de trésorerie mensuel**

 Délais de paiement, TVA, régularisations de cotisations

4. **Seuil de rentabilité**

 Le chiffre d'affaires minimum pour couvrir toutes les charges

EXEMPLE : SEUIL DE RENTABILITÉ

Charges fixes ÷ taux de marge

36 000 € ÷ 60 %

60 000 €

de chiffre d'affaires annuel, soit 5 000 € par mois avant de dégager un bénéfice

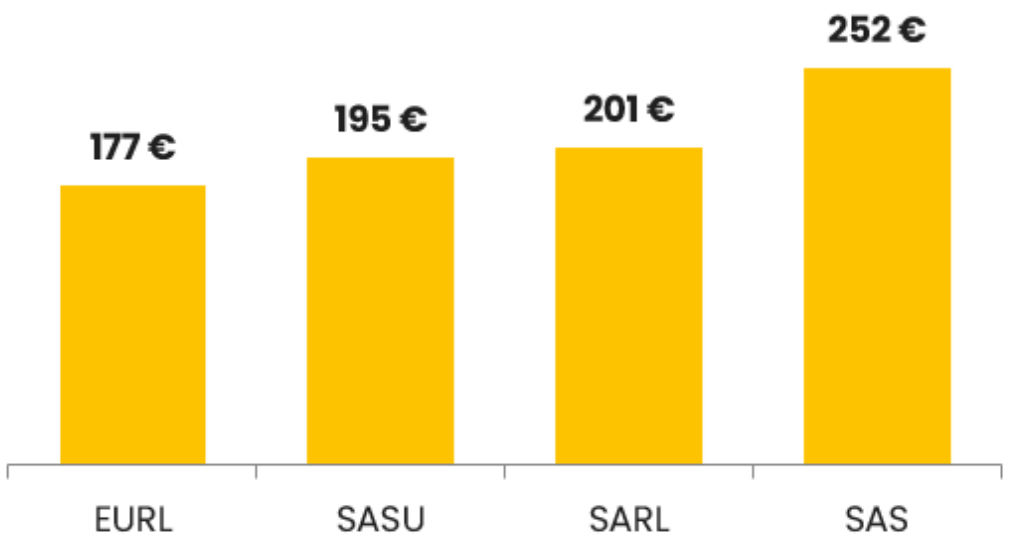
Comparez micro, réel et société sur les mêmes hypothèses : c'est le prévisionnel qui tranche.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

ÉTAPE 4

Frais obligatoires 2026 (HT, métropole) et budget de fonctionnement

Création d'une société : socle obligatoire (€ HT)



Greffe + bénéficiaires effectifs + annonce légale. EI / micro : de 0 € à environ 20 €.

SELON LE PROJET

- Statuts et pacte rédigés sur-mesure
- Commissaire aux apports (apports en nature)
- Dépôt du capital, domiciliation

CHAQUE ANNÉE

- Tenue comptable et comptes : sur devis
- Banque pro, assurances (RC pro…)
- CFE : pas due l'année de création
- Outil de facturation électronique

LES AIDES EN 2026

ÉTAPE 4

Moins généreuses qu'avant : à intégrer au prévisionnel, sans en dépendre

ACRE

Exonération partielle de cotisations la 1re année, ramenée à **25 %**. Demande obligatoire à l'Urssaf **sous 60 jours.**

ARE OU ARCE

Demandeur d'emploi indemnisé : maintien partiel de l'ARE, ou capital de **60 % des droits restants**, versé en 2 fois.

PRÊTS D'HONNEUR

Prêts personnels **à 0 %, sans garantie** (Initiative, Réseau Entreprendre…) : un effet de levier sur le prêt bancaire.

BPIFRANCE ET TERRITOIRE

Garanties de prêt, financements, **aides régionales et locales** ; accompagnement CCI, CMA et réseaux.

QUEL STATUT POUR QUEL PROJET ?

SYNTHÈSE

Des pistes de réflexion, à confirmer par une simulation sur vos chiffres

Je teste une activité, avec peu de frais et un CA modeste	→ **Micro-entreprise**
Je me lance seul(e), avec des frais ou des investissements importants	→ **EI au réel, EURL ou SASU**
Je m'associe, je veux lever des fonds ou accueillir des investisseurs	→ **SAS**
Projet familial, cadre sécurisant, entrées d'associés maîtrisées	→ **SARL (de famille)**
J'achète les locaux de mon activité	→ **SCI + société d'exploitation**

6 ERREURS À ÉVITER

SYNTHÈSE

Ce que nous voyons le plus souvent en rendez-vous

1

Choisir le statut « à la mode » sans simulation chiffrée

2

Confondre plafond micro et seuil de franchise de TVA

3

Oublier le conjoint, le régime matrimonial et les cautions

4

S'associer à 50/50 sans pacte ni règle de sortie

5

Signer bail ou contrats avant l'immatriculation sans les faire reprendre

6

Dépenser la trésorerie qui servira à payer cotisations et impôts

MERCI !
À VOS QUESTIONS

Entreprendre ne se fait pas seul : entourez-vous.

Chaque situation mérite une simulation personnalisée.

CHIFFRES CLÉS 2026

ANNEXE

Sources officielles (Urssaf, impots.gouv.fr) · à jour au 26 octobre 2026

Plafond annuel de la Sécurité sociale **48 060 €**	Plafond micro : vente, hébergement **203 100 €**	Plafond micro : services, libéral **83 600 €**
Franchise TVA vente (seuil majoré) **85 000 € (93 500 €)**	Franchise TVA services (seuil majoré) **37 500 € (41 250 €)**	Cotisations micro : vente · BIC · BNC **12,3 · 21,2 · 25,6 %**
Versement libératoire (sous condition) **1 · 1,7 · 2,2 %**	IS PME : jusqu'à 42 500 € · au-delà **15 % · 25 %**	Flat tax sur les dividendes **31,4 %**
ACRE (demande sous 60 jours) **25 % d'exonération**	Socle de création société (HT) **177 € à 252 €**	E-facture : réception · émission TPE **09/2026 · 09/2027**

OBLIGATIONS AU QUOTIDIEN

ANNEXE

Ce qui vous attend après l'immatriculation

EN MICRO-ENTREPRISE

- Déclarer le CA à l'Urssaf (mois ou trimestre)
- Livre des recettes, registre des achats si vente
- Compte dédié si CA > 10 000 € 2 ans de suite
- Surveiller plafonds et seuils de TVA
- Recevoir les e-factures (depuis 09/2026)

EN SOCIÉTÉ

- Comptabilité complète et comptes annuels
- Approbation dans les 6 mois, dépôt au greffe
- TVA, liasse fiscale, acomptes d'IS
- Registre des décisions, bénéficiaires effectifs
- Émettre des e-factures (TPE : 09/2027)

CREACC

Concours régional d'aide à la création d'entreprise

Inscrivez-vous jusqu'au *30 juin 2027*

www.creaccbretagne.com

Concours ouvert aux porteurs de projets et aux entreprises immatriculées **depuis moins de 3 ans**

Remise des prix télévisée

Prix : RSE, innovation, 2ème vie professionnelle, étudiant-entrepreneur, prix spécial du jury

50 000 €

De dotation

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

2 & 3 NOVEMBRE RENNES | PARC EXPO





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Retrouvez cette présentation

sur notre site internet

www.entreprendre-ouest.fr

> Réagissez sur nos réseaux sociaux #EDO2026